

Patricia Georges,
Raymond Tozzi, Daniel Martin et
Christine Doucet



Le plan de surveillance stratégique à l'école

Guide de formation

Service des ressources éducatives
Secteur de l'adaptation scolaire
Janvier 2004



**Commission
scolaire
de Montréal**

Auteurs : Patricia Georges, conseillère pédagogique en prévention de la violence
 Raymond Tozzi, conseiller pédagogique en prévention de la violence
 Daniel Martin, conseiller pédagogique en coordination et développement
 Christine Doucet, agent sociocommunautaire, PDQ 37, SPVM

Collaborations : Manon Sénécal, coordonnatrice du regroupement 2
 Sylvie Choquette, conseillère pédagogique en prévention de la violence
 Pierre Chartrand, conseiller pédagogique en prévention de la violence

*Le programme institutionnel de prévention de la violence
 de la Commission scolaire de Montréal
 propose divers mandats*

Richard Beauchamp, conseiller pédagogique en prévention de la violence
 Shannie Beaudoin, conseillère pédagogique en prévention de la violence
 Pierre Chartrand, conseiller pédagogique en prévention de la violence
 Sylvie Choquette, conseillère pédagogique en prévention de la violence
 Patricia Georges, conseillère pédagogique en prévention de la violence
 Sylvia Loranger, conseillère pédagogique en prévention de la violence
 Raymond Tozzi, conseiller pédagogique en prévention de la violence
 Daniel Martin, conseiller pédagogique en coordination et développement

Patricia Georges, titulaire du mandat de prévention de la toxicomanie
 Raymond Tozzi, titulaire du mandat de prévention de l'intimidation
 Daniel Martin, coordination et développement

Johanne Dugré, coordonnatrice du secteur de l'adaptation scolaire
 Services des ressources éducatives

Remerciements :

Les auteurs tiennent à remercier particulièrement les directions d'établissement et le personnel des écoles Paul-Bruchési, Saint-Noël-Chabanel et François-de-Laval de la Commission scolaire de Montréal pour leur collaboration à ce document. Leurs réflexions et démarches dans l'analyse et l'application de leurs plans de surveillance respectifs ont permis de bénéficier de leur expérience pour mieux cerner les enjeux de la prévention et de l'intervention.

Nous tenons également à remercier le Commandant Benoît Traversy, du Poste de quartier 37, Service de police de la Ville de Montréal pour l'intérêt qu'il a démontré en permettant la participation de l'agent Christine Doucet à l'élaboration de ce document et par ses commentaires pertinents.

Nous remercions enfin, plus spécifiquement, Me Karolyne Gagnon du Secteur juridique de la CSDM pour ses réflexions, ses avis judicieux et sa grande disponibilité.

Table des matières

Introduction	9
L'importance d'un plan de surveillance stratégique	11
1. La création d'un climat de sécurité et ses effets	11
2. Les effets sur le processus d'apprentissage	12
Aspects fondamentaux à considérer	15
1. Les aspects légaux de la surveillance.....	15
2. Les principes directeurs pour l'élaboration d'un plan de surveillance stratégique.....	18
La supervision de différents lieux de l'école	21
1. La gestion des terrains de l'école.....	21
1.1 Gestion de la cour d'école (écoles primaires)	21
1.2 Gestion du terrain de l'école (écoles secondaires)	23
2. La supervision des lieux à l'intérieur de l'école.....	23
2.1 Durant les périodes de déplacement et d'accueil.....	23
2.2 Durant les heures de cours	24
3. La procédure d'intervention en situation d'urgence	25
3.1 Le plan de communication.....	25
3.2 Le protocole d'intervention lors de la situation d'urgence	26
3.2.1 Protéger la sécurité des élèves et du personnel scolaire.....	26
3.2.2 Exécuter le plan de communication	26
3.2.3 Assurer le soutien de base durant l'attente des services de secours	26
4. La supervision du voisinage immédiat	26
Conclusion	29
Annexe 1 Schémas à utiliser pour la planification de la surveillance dans la cour de l'école	31
Annexe 2 Outil de planification de la surveillance durant les transitions formelles	39
Annexe 3 Outil de planification de la surveillance durant les heures de cours	43
Annexe 4 Questionnaire pour l'analyse de la surveillance – écoles primaires.....	47
Annexe 5 Questionnaire pour l'analyse de la surveillance – écoles secondaires.....	57

Introduction

Surveiller... s'il n'y avait que ça à faire!

Souvent, la surveillance des élèves dans l'école est perçue comme un surplus de tâche par les personnes qui en ont la responsabilité. À première vue, gérer les déplacements, voir à la bonne marche des récréations ou des dîners ou encore surveiller les vestiaires paraissent nous éloigner de notre mission d'éducation. Par ailleurs, la formation initiale des intervenants scolaires accorde très peu d'attention à cette tâche « subalterne ». Pourtant, tous s'entendent pour affirmer que l'école doit être un milieu de vie sain et sécuritaire dans lequel les élèves pourront apprendre sans craindre pour leur intégrité physique ou morale. Bref, la problématique de la surveillance en milieu scolaire mérite d'être explorée.

Tel est donc notre propos : affirmer l'importance d'une planification stratégique de la surveillance à l'école et proposer un cadre par lequel cette surveillance pourra être implantée efficacement¹. Dans une première section, nous exposons brièvement l'impact du climat de sécurité de l'école sur la réalisation de sa mission éducative. Une deuxième section présente les aspects légaux et les principes directeurs à considérer pour l'élaboration d'une planification de la surveillance. Par la suite, nous proposons un cadre pour la supervision des lieux de l'école qui tient compte des différents moments de la journée lors desquels la surveillance est un enjeu. Nous proposons enfin, en annexe, quelques outils que nous espérons utiles pour l'évaluation et la planification d'une surveillance stratégique à l'école.

¹ Il est à noter, qu'en vertu de l'article 76 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3) le conseil approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par le directeur d'école.

L'importance d'un plan de surveillance stratégique

Dans cette section, nous souhaitons souligner le rôle d'une surveillance stratégique sur différents aspects du climat de l'école. Nous y établissons les liens entre la surveillance et la perception de sécurité et traitons de l'impact de cette perception sur l'acte éducatif.

1. La création d'un climat de sécurité et ses effets²

La mise en place d'un plan de surveillance a un effet direct sur le climat de sécurité de l'école. Ce climat se définit par la perception que les individus de l'école ont du niveau de sécurité des différents lieux de cet établissement et des risques de victimisation. Cette perception est tributaire de l'ordre et de la tranquillité qui règnent dans le milieu ainsi que de la constance et de la clarté dans l'application des règles. Ainsi, en assurant une supervision et un encadrement constants des comportements des élèves et en appliquant de façon cohérente les règles prévues au code de vie, l'application d'un plan de surveillance peut contribuer à améliorer le **sentiment de sécurité** des élèves de l'école. En effet, lorsque les adultes d'une école procurent à l'élève une sécurité extérieure, celui-ci **intériorise** cette sécurité et peut développer plus facilement une attitude de confiance face aux personnes de l'école³.

Cette sécurité extérieure est notamment tributaire d'une stabilité de l'organisation temporelle (horaires) et de l'organisation spatiale. Elle dépend également d'une constance dans l'application des procédures et des règles de conduite, lesquelles doivent être claires, concrètes, cohérentes et conséquentes.

Soulignons que l'élève éprouve également un sentiment de sécurité psychologique lorsqu'il est assuré quant à :

- sa capacité à répondre aux attentes réalistes des adultes ;
- sa capacité à résoudre des difficultés ou des conflits ;
- l'accessibilité du soutien de son enseignant ;
- l'assurance que sa fierté ne sera pas blessée par ses camarades ou par les adultes.

² Cette section est largement inspirée de Janosz, M., Georges, P. et Parent, (1998), *L'environnement socioéducatif à l'école secondaire : un modèle théorique pour guider l'évaluation du milieu*, dans **Revue canadienne de psychoéducation**, vol. 21, no. 2, pp. 285-306.

³ Duclos, G., D. Laporte et J. Ross (1995), **L'estime de soi de nos adolescents**, Montréal, Hôpital Sainte-Justine.

Le plan de surveillance concourt également à la qualité du climat relationnel de l'école en assurant le respect des valeurs prônées par le projet éducatif; il peut permettre l'actualisation de ces valeurs lorsqu'il inclut un enseignement direct des comportements prosociaux.

En contribuant au développement d'un sentiment de sécurité et en améliorant la qualité du climat relationnel, la mise en place d'un plan de surveillance agit sur le sentiment d'appartenance des élèves. Ce sentiment se développe lorsque l'élève prend conscience qu'il est important pour son enseignant et pour les autres élèves de son groupe. L'élève se sent alors impliqué dans un réseau relationnel, une « niche sociale » à laquelle il s'identifie. Par ailleurs, l'élève qui approfondit sa compréhension des règles de fonctionnement d'un groupe sera plus en mesure d'évaluer sa propre participation. Nous l'observons par une fierté à fréquenter l'école et par une adhésion aux valeurs qui y sont véhiculées.

2. Les effets sur le processus d'apprentissage

L'établissement et l'implantation d'un plan de surveillance a un impact direct sur le processus d'apprentissage, tant au niveau de l'apprenant que de l'enseignant. À cet égard, Desgroseillers (2003)⁴ souligne que, pour l'élève, apprendre dans un milieu sécuritaire, c'est:

- pouvoir se concentrer sur les tâches à accomplir ;
- vivre les valeurs de tolérance et de respect ;
- venir à l'école sans crainte de se faire « taxer », intimider, harceler ;
- avoir un droit de participation égal aux activités proposées ;
- se sentir en sécurité dans tous les coins de l'établissement ;
- pouvoir porter plainte sans crainte de représailles ;
- savoir que toute plainte aura un suivi ;
- assurer sa réussite scolaire.

L'auteur ajoute qu'**enseigner dans un milieu sécuritaire**, c'est:

- se concentrer sur l'enseignement plutôt que sur la discipline ;
- pouvoir aider chaque élève à atteindre son potentiel ;
- travailler auprès d'élèves fiers de leur école ;

⁴ Desgroseillers, P. (2003), *Matériel déposé lors d'une journée de formation sur l'intimidation offerte dans le cadre du mandat institutionnel de prévention de l'intimidation dans les écoles primaires*, Commission scolaire de Montréal.

- vivre dans un milieu de collaboration et de respect ;
- réduire le stress par rapport à son travail ;
- pouvoir accomplir son travail sans crainte de se faire violenter.

En somme, la création d'un milieu sécuritaire permettrait à tous les acteurs de l'école de mieux vivre leur mission de **réussite éducative**.

Aspects fondamentaux à considérer

L'élaboration et l'implantation d'un plan de surveillance stratégique à l'école visent, comme nous l'avons précisé plus tôt, la création d'un milieu sécuritaire pour l'ensemble des acteurs de l'école. Nous verrons dans cette section que la démarche proposée vise également à ce que l'école puisse s'acquitter de ses responsabilités légales en regard de la sécurité des élèves. De plus, nous précisons les principes directeurs qui sous-tendent cette démarche.

1. Les aspects légaux de la surveillance

Les critères de base pour déterminer la responsabilité des personnes sont définis dans le *Code civil du Québec (C.c.Q.)*. La responsabilité d'un éducateur ou des personnes qui ont la garde et la surveillance des personnes mineures peut être engagée de deux manières. D'une part, si l'élève dont ils ont la surveillance et la garde cause un dommage à un tiers et, d'autre part, si cet élève subit un préjudice. Par ailleurs, l'article 1460 du Code civil crée une présomption de faute contre celui à qui on a confié la garde et la surveillance d'une personne mineure.

Art. 1460 : La personne qui, sans être titulaire de l'autorité parentale, se voit confier, par délégation ou autrement, la garde, la surveillance ou l'éducation d'un mineur est tenue, de la même manière que le titulaire de l'autorité parentale, de réparer le préjudice causé par le fait ou la faute du mineur.

Cette présomption peut être renversée si celui à qui on a confié la garde prouve qu'il n'a commis aucune faute dans la garde, la surveillance ou l'éducation du mineur (art.1459 C.c.Q.).

C'est la qualité de la surveillance qui déterminera la part de responsabilité de l'éducateur ou encore qui l'exonérera. D'où l'importance de mettre en place un plan de surveillance à l'école qui évalue adéquatement les besoins particuliers du milieu et qui précise les devoirs et obligations des différents intervenants.

De manière générale, la qualité de la surveillance doit s'évaluer en tenant compte des circonstances de temps et de lieu, de même que des personnes impliquées. Ainsi, une surveillance active et préventive ne devrait pas s'effectuer de la même façon selon l'âge et la maturité des enfants et selon l'organisation physique des lieux. La règle qui doit alors prévaloir, c'est que le surveillant exerce toujours un certain contrôle sur les

élèves dont il est responsable et qu'il maîtrise adéquatement les particularités du milieu dans lequel ils se trouvent. Le surveillant doit ainsi faire preuve de jugement afin de satisfaire à l'ensemble des conditions qu'il est tenu de respecter.

Les principaux critères à considérer lorsqu'on met en place un plan de surveillance à l'école sont les suivants ⁵ :

- 1) toute activité scolaire ou parascolaire doit être surveillée par un certain nombre d'adultes responsables qui ne doivent pas, normalement, prendre une part active à l'activité elle-même;
- 2) le rapport entre le nombre nécessaire de surveillants et le nombre d'élèves varie selon l'âge et le degré de maturité des élèves, d'une part, et selon les circonstances extérieures et le type d'activité, d'autre part. (*Notons qu'en vertu de l'article 21 du Règlement sur les centres de la petite enfance, le ratio au service de garde est de 1 surveillant pour un maximum de 20 enfants*);
- 3) les surveillants doivent agir en personne normalement prudente et diligente. Ils sont tenus de prévoir ce qui est raisonnablement probable et prévisible;
- 4) le fait d'interdire une activité dangereuse n'est pas suffisant pour dégager la responsabilité d'un surveillant et de la commission scolaire. Il faut s'assurer de respecter les règles de base suivantes :
 - a) énoncer des règles et consignes claires et précises et donner les instructions nécessaires pour que des imprudences ne soient pas commises;
 - b) s'assurer que l'élève a bien compris ce qu'on attend de lui et qu'il applique correctement les consignes;
 - c) voir à prendre les moyens nécessaires pour faire respecter les interdictions, en intervenant chaque fois qu'il y a un manquement et en appliquant des sanctions appropriées.
- 5) les surveillants doivent assurer une présence active et dynamique de l'activité en cours. Ils doivent être vigilants et se tenir aux aguets en se déplaçant en fonction des zones d'activités. Ils doivent de plus manifester leur présence tant auprès des élèves, qu'auprès des autres surveillants;
- 6) les surveillants doivent établir un plan stratégique et non pas se regrouper. La surveillance de l'ensemble des élèves se trouvant dans la zone d'activité doit être assurée à tout moment;
- 7) à l'extérieur de la cour d'école, soit, par exemple, dans les parcs écoles, les surveillants doivent inviter les élèves à poursuivre leurs activités de manière à permettre une surveillance adéquate en tout temps;

⁵ Me Yves Carrières et Me Hélène Meagher (2001), **La responsabilité civile à l'école et la prévention des accidents**, Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

- 8) les surveillants ne doivent pas tolérer certains jeux qui représentent en soi un danger et exposent l'élève à des risques inutiles, sans intervenir. Ils doivent au contraire diriger l'élève vers une activité qui soit en rapport avec son âge et ses aptitudes⁶;
- 9) la tolérance et le mauvais exemple d'un instituteur ou d'un surveillant peuvent constituer une faute dans la mesure où on peut établir un lien entre cette tolérance ou ce mauvais exemple et le fait à l'origine d'un dommage causé par un élève;
- 10) il faut que l'organisation complète de la zone d'activité soit évaluée en fonction de l'âge des enfants, leurs aptitudes, le niveau de connaissance des activités proposées et de l'état des lieux et des équipements en général. Les surveillants ont la responsabilité de s'assurer que ce milieu est adéquat.

Certaines précisions sont de mise concernant spécifiquement le rôle des élèves dans la surveillance. En effet, des élèves sont parfois appelés à jouer un rôle de médiateur ou de brigadier dans le plan de surveillance. La participation de ces élèves peut permettre l'apprentissage de la citoyenneté et promouvoir la valeur de la responsabilité. Toutefois, l'implication de ces élèves devrait être planifiée en tenant compte des critères suivants :

- le nombre de surveillants adultes est suffisant;
- les médiateurs ou les brigadiers ne doivent jamais se substituer à un surveillant;
- ils ont un rôle de médiateur et n'exercent pas en principe d'autorité sur les élèves;
- les médiateurs ou les brigadiers sont supervisés par un adulte de l'école dans l'application de leurs fonctions et ont reçu une formation adéquate;
- les autres élèves de l'école connaissent le rôle des élèves brigadiers ou médiateurs et ont une obligation de respect envers eux.

Pour terminer, il est bon de rappeler qu'en vertu de l'article 76 de la *Loi sur l'instruction publique*, c'est le conseil d'établissement qui *approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école*. Les mesures de sécurité mises en place lors de l'élaboration du plan de surveillance doivent donc faire l'objet d'une approbation préalable par le conseil d'établissement.

6 Consulter à cet effet, les exclusions contenues au Régime de gestion des risques ainsi que le Guide de sécurité de certaines activités sportives et parascolaires du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

2. Les principes directeurs pour l'élaboration d'un plan de surveillance stratégique⁷

Si la pertinence de l'élaboration et de l'implantation d'un plan de surveillance stratégique s'appuie sur des considérations légales, la conduite du processus s'articule quant à elle autour de principes directeurs dont nous faisons état ici :

- la sécurité est la responsabilité de tous;
- la surveillance doit être une priorité pour l'ensemble des adultes de l'école;
- l'efficacité d'un plan de surveillance ne s'évalue pas seulement en fonction du nombre de surveillants mais également par :
 - une définition claire du rôle des surveillants rattachés à l'ensemble des points de service de l'école (intervenants scolaires, services de garde, services de dîner et autres) ;
 - des procédures d'interventions cohérentes avec le système d'encadrement de l'école ;
 - une planification adaptée en fonction de la structure de l'école, et de chacun des moments de transition et ce, pour l'ensemble des lieux de l'école ;
 - un système fonctionnel de communication entre les intervenants et les différents points de service.
- la présence de modèles adultes et le type de relation qu'ils établissent entre eux jouent un rôle clé dans la prévention et l'élimination des différentes formes de violence dans les écoles;
- la surveillance doit être planifiée et révisée régulièrement pour assurer son efficacité. La participation des «personnes touchées», y compris les victimes, les agresseurs et les témoins, est une partie intégrante de toute solution efficace;
- les modes de résolution privilégiés visent à réparer le tort causé, à renforcer les liens et à redonner un sentiment d'appartenance aux personnes touchées;
 - la surveillance doit être perçue comme un moment privilégié pour favoriser la socialisation des élèves.

Par ailleurs, dans l'opérationnalisation de la surveillance stratégique, certains aspects méritent d'être spécifiés. En effet, il nous paraît important de spécifier que les personnes en charge de la surveillance devraient :

- prévoir un temps de préparation de leurs élèves ou planifier leur temps professionnel afin d'être au poste au moment précis du début de la surveillance;
- ne jamais perdre de vue les autres adultes qui surveillent pour être en mesure de communiquer rapidement;

7 Voir le document **Pleins feux sur le harcèlement et l'intimidation. Guide d'intervention pour les écoles secondaires** (2001), Gouvernement de la Colombie-Britannique, Ministry of Education, Ministry of Attorney General et BC Teachers Federation.

- se rapprocher des groupes d'élèves;
- s'intéresser autant au regroupement d'élèves qu'aux élèves seuls ;
- se déplacer constamment dans l'aire où la surveillance est exercée ;
- être attentif aux aspects suivants qui concernent spécifiquement l'affiliation à des activités à caractère illicite et au **sens** des comportements suivants pour les élèves concernés:
 - possession d'argent ou d'objets hors du commun ;
 - affichage de signes distinctifs partagés par un groupe d'élèves (bandeau, manteau, tatouage, dessin, accessoire) ;
 - présence récurrente à proximité de l'école de personnes en lien évident avec certains élèves ;
 - recours systématique à des surnoms désignant des élèves de l'école ou des jeunes hors de l'école.

La supervision de différents lieux de l'école

Cette section concerne la planification de la surveillance stratégique. Une première partie traite spécifiquement de la surveillance dans la cour de l'école au primaire. Les parties subséquentes concernent respectivement la surveillance dans les différents lieux à l'intérieur de l'école, la gestion des situations d'urgence et la surveillance du voisinage immédiat. Pour chacune de ces parties sont présentés des outils à l'intention des écoles qui désirent souscrire à une démarche de planification stratégique de leur surveillance.

1. La gestion des terrains de l'école

1.1 Gestion de la cour d'école (écoles primaires)

Pour effectuer une surveillance stratégique de la cour d'école, il importe de bien connaître sa structure, les installations qu'elle renferme ainsi que les endroits les plus vulnérables. Le plan de surveillance devra s'appuyer sur ces informations en s'ajustant selon le nombre d'enfants et d'adultes présents sur la cour et selon l'organisation des activités. Ainsi, un plan spécifique de surveillance devrait être élaboré pour chacun des moments libres de la journée, soit l'entrée du matin, les récréations, l'heure du dîner, l'entrée du dîner, la sortie des classes et l'après-midi après les classes.

Des modalités de surveillance doivent être précisées a priori : ces modalités sont propres à chaque milieu, en fonction des choix de l'équipe. Lorsque ces modalités sont établies, il importe de les communiquer clairement aux élèves et de s'assurer qu'elles soient comprises et exécutées précisément. Il est souvent utile de prévoir à cet effet un « blitz » de surveillance en début d'année de même qu'à chaque fois qu'un relâchement est observé.

Nous vous présentons, **à titre d'illustration**, les modalités suivantes :

- **lors des surveillances**, les membres du personnel concernés doivent :
 - se trouver dans la cour dès le début de la période de surveillance.
 - faire preuve de mobilité et avoir l'œil sur toute leur zone de surveillance.
 - intervenir de façon systématique afin d'éviter l'escalade de conflits et assurer une sécurité maximale des élèves.

- **à chaque entrée :**
 - les surveillants s'assurent que les élèves respectent les modalités d'entrée définies préalablement et qui leur ont été clairement communiquées ; par exemple, ils pourraient être en rang, deux par deux, calmes et silencieux. Lorsque les modalités sont respectées, on permet aux élèves ou aux groupes d'entrer dans l'école ;
 - les titulaires doivent aller chercher leurs élèves à l'extérieur lors de la première semaine de l'année, les accompagner à leurs casiers et s'assurer qu'ils soient calmes avant de se rendre à leur classe. Par la suite, les enseignants accueillent leur groupe à la porte d'entrée.

- **avant chaque sortie sur la cour, un intervenant responsable doit :**
 - accompagner ses élèves jusqu'à la salle de toilettes puis, par la suite, à la porte de sortie ;
 - avant de laisser sortir les élèves sur la cour, il faut s'assurer que le surveillant est bien à son poste.

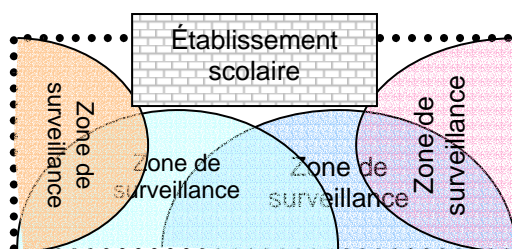
- **lors des entrées et des sorties :**
 - les élèves doivent utiliser la porte qui leur est attribuée ;
 - aucun élève ne peut utiliser la porte de sortie du secrétariat et les autres portes d'urgence de l'école ;
 - lors des récréations, les élèves doivent respecter leur aire de jeu.

Par ailleurs, il est nécessaire que l'équipe-école établisse **un plan spécifique de surveillance pour chacun des moments libres de la journée**. Pour ce faire, nous vous suggérons une démarche comportant les quatre étapes suivantes :

Suggestion pour établir un plan spécifique.

1. Dessiner le plan de la cour d'école en indiquant les installations et les espaces vulnérables (ex. dessous d'un escalier).
2. Indiquer, s'il y a lieu, les aires de jeux organisées ou attribuées à un groupe d'élèves.
3. Indiquer le nombre de surveillants (ratio adultes/élèves) ___ / ___ et inscrire avec une flèche la trajectoire que les surveillants font pour effectuer leur surveillance dans leur territoire déterminé.

Exemple :



4. Indiquer avec une flèche rouge le déplacement d'un surveillant si l'autre surveillant doit faire une intervention spécifique.

À l'annexe 1, vous retrouverez les matrices nécessaires à la réalisation des schémas de votre établissement pour les différentes périodes de surveillance de la journée.

1.2 Gestion du terrain de l'école (écoles secondaires)

Pour effectuer une surveillance stratégique du terrain de l'école, il importe encore une fois de bien connaître sa structure, les installations qu'elle renferme ainsi que les endroits les plus vulnérables. Le plan de surveillance devra s'appuyer sur ces informations en tenant compte des moments de la journée où des regroupements d'élèves sont possibles ou manifestes.

Quoique les écoles secondaires ne soient pas tenues d'office d'assurer la présence d'un surveillant de façon continue sur son terrain, certaines précautions doivent être prises pour favoriser la création d'un climat de sécurité. Ainsi, les élèves devraient être informés de la procédure à suivre et des personnes à qui se référer en cas de problème ou de besoin. De plus, les personnes responsables de la surveillance des entrées devraient être facilement repérables de l'extérieur de l'école. Finalement, lorsque des regroupements d'élèves sont prévisibles, tel qu'à l'heure de la récréation sur le parvis, la présence d'un surveillant est souhaitable.

2. La supervision des lieux à l'intérieur de l'école

Durant les déplacements des élèves, certains lieux de l'école doivent être supervisés en tenant compte du nombre de jeunes et d'adultes présents et de l'organisation physique des lieux.

2.1 Durant les périodes de déplacement et d'accueil

Pour planifier la supervision lors des périodes de transition et d'accueil (entre deux cours, au départ des élèves pour la récréation, pour l'heure du dîner ...), il sera nécessaire d'établir clairement :

- **QUI** seront les personnes responsables de la surveillance,
- **OÙ** s'exerceront les activités de surveillance et
- **COMMENT** seront planifiées les procédures de surveillance.

Il faudra notamment tenir compte :

- du nombre d'élèves et d'adultes présents sur les lieux (ratio: adultes / élèves) et
- de l'organisation physique des lieux.

Notons enfin qu'un plan spécifique devrait être élaboré pour chacun des lieux susceptibles d'être utilisés par les élèves :

- les casiers ou les vestiaires ;
- les toilettes des filles ;
- les toilettes des garçons ;
- les corridors ;
- les escaliers et
- les autres lieux pertinents.

Vous pouvez utiliser l'instrument présenté à l'annexe 2 pour réaliser votre planification.

2.2 Durant les heures de cours

Pour établir une planification stratégique de l'école lors des heures de cours, il est nécessaire de préciser les aspects suivants :

- **QUI ?**
 - Se rappeler que la sécurité est la responsabilité de tous,
 - Souligner que l'ensemble du personnel se doit d'intervenir,
 - Définir qui va assumer la surveillance.
- **OÙ ?**
 - Considérer les endroits névralgiques dans l'école,
 - Définir d'où doit être assurée la surveillance.
- **COMMENT ?**
 - Définir les procédures et les règles de déplacement lors des cours,
 - Spécifier la procédure d'intervention et son application.

Tel qu'à la section précédente, vous pouvez utiliser l'instrument présenté à l'annexe 3 pour réaliser votre planification.

3. La procédure d'intervention en situation d'urgence

Quoiqu'une planification stratégique de la surveillance puisse contribuer à prévenir les interventions en situation d'urgence, il faut comprendre que de telles situations peuvent tout de même se produire. Il importe alors, dans le cadre d'une planification stratégique, d'inclure des procédures qui concernent spécifiquement la gestion de ce type d'événement. Ces procédures impliquent la préparation d'un plan de communication et d'un protocole d'intervention.

3.1 Le plan de communication

Le plan de communication, géré par la direction de l'école, permet d'installer rapidement un réseau de communication interne et externe à l'école et d'assurer une diffusion juste des informations.

Dans l'éventualité où une urgence s'annonce, les étapes à suivre sont les suivantes :

- on avise (nom de la personne responsable) en utilisant le moyen de communication (on s'est assuré de son efficacité);
- (nom de la personne responsable) avise (nom de la personne) pour effectuer l'intervention (annexer l'horaire des personnes pouvant assumer ces interventions ainsi que la chaîne téléphonique des membres du personnel); Définir un code pour rassembler les personnes disponibles sur les lieux (désignées préalablement)
- si nécessaire,(nom de la personne responsable) avise les services d'intervention d'urgence (ambulance, police, pompier) en composant le 9-1-1 ;
- si nécessaire,(nom de la personne responsable) avise les familles concernées (par téléphone, en envoyant un collaborateur à domicile, en invitant le parent à l'école, etc.) ;
- selon la nature des faits, (nom de la personne responsable) avise la personne désignée à cet effet de la Commission scolaire (ou du Regroupement). Nom : tél. :

Il importe également que ce plan de communication soit opérationnel en toute circonstance et à tout moment de la journée. En ce sens, il est souvent nécessaire de produire différents plans de communication s'appliquant à des situations spécifiques, telles qu'à l'heure du dîner ou aux autres moments où une permanence du personnel de direction et de secrétariat n'est pas assurée.

3.2 Le protocole d'intervention lors de la situation d'urgence

Le protocole d'intervention vise à organiser de façon succincte les différentes actions qui devront être mises en place lors d'une situation de crise.

3.2.1 Protéger la sécurité des élèves et du personnel scolaire

Par exemple :

- séparer, isoler ;
- faire évacuer le bâtiment conformément aux consignes du registre de sécurité ou du plan d'évacuation des locaux ;
- opter pour un confinement ;
- autres (ajouter) :

3.2.2 Exécuter le plan de communication

3.2.3 Assurer le soutien de base durant l'attente des services de secours :

- écouter ;
- sécuriser sur les mesures à venir ;
- rassurer constamment les personnes touchées.

4. La supervision du voisinage immédiat

Les élèves peuvent vivre des situations difficiles lors des déplacements entre la maison et l'école. Il importe alors que les résidents du quartier se préoccupent du bien-être des enfants et se mobilisent autour de la prévention de la violence pour soutenir ceux qui pourraient vivre des situations difficiles. Il est donc suggéré de sensibiliser les résidents et les élèves aux différents moyens qui existent pour rapporter une situation et obtenir rapidement de l'aide pour un élève en difficulté.

Pour ce faire, nous proposons la démarche suivante :

- trouver un organisme disponible à recevoir les informations provenant des résidents afin d'aider les enfants en difficulté et enclencher le processus d'intervention nécessaire ;
- informer le personnel de l'école, les brigadiers, les enfants et les parents de la procédure d'aide à l'enfant ;
- poser des affiches dans le quartier pour informer les résidents du plan de surveillance du quartier ;
- utiliser les tribunes disponibles pour faire connaître le projet de surveillance de quartier ;
- promouvoir la responsabilité civique des résidents ;

- mettre en place un mécanisme clair pour intervenir auprès des victimes, des agresseurs (intimidateurs et complices) et des témoins;
- rendre disponibles à l'école et à la communauté les informations concernant le programme info-crime ou toute autre initiative locale ayant des visées similaires.

Conclusion

Nous avons esquissé, dans ce document, les grandes lignes d'une démarche de surveillance stratégique à l'intention des écoles primaires et secondaires. Ayant pris soin de situer cette démarche dans le contexte d'une action éducative visant la création à l'école d'un climat de sécurité, nous avons ensuite décrit les balises légales et opérationnelles qui circonscrivent l'acte de surveillance à l'école. Enfin, nous avons précisé les différents aspects de l'élaboration et de l'implantation d'un plan de surveillance à l'école, précisant la part des différents intervenants impliqués de même que les moments clé lors desquels une surveillance doit être appliquée. Ce faisant, nous traduisons toute l'importance que nous accordons à la prévention des situations où la sécurité des élèves pourrait être compromise.

À court terme, le travail en amont peut paraître exigeant, voire fastidieux. Cependant, à long terme, il constitue à notre avis un investissement sur lequel l'équipe-école peut capitaliser en énergie et en efficacité. Par surcroît, il profite directement aux élèves, surtout les plus vulnérables, puisqu'il induit chez eux une sécurité intérieure de même qu'un sentiment de protection. En somme, l'enjeu central d'une planification stratégique de la surveillance à l'école est clair et mérite pleinement qu'on s'y attarde: être bien dans son école.

Annexe 1

Schémas à utiliser pour la planification de la surveillance dans la cour de l'école

Schéma de la cour 1

L'entrée du matin

Horaire : de _____ à _____

Ratio : _____ adultes / _____ élèves

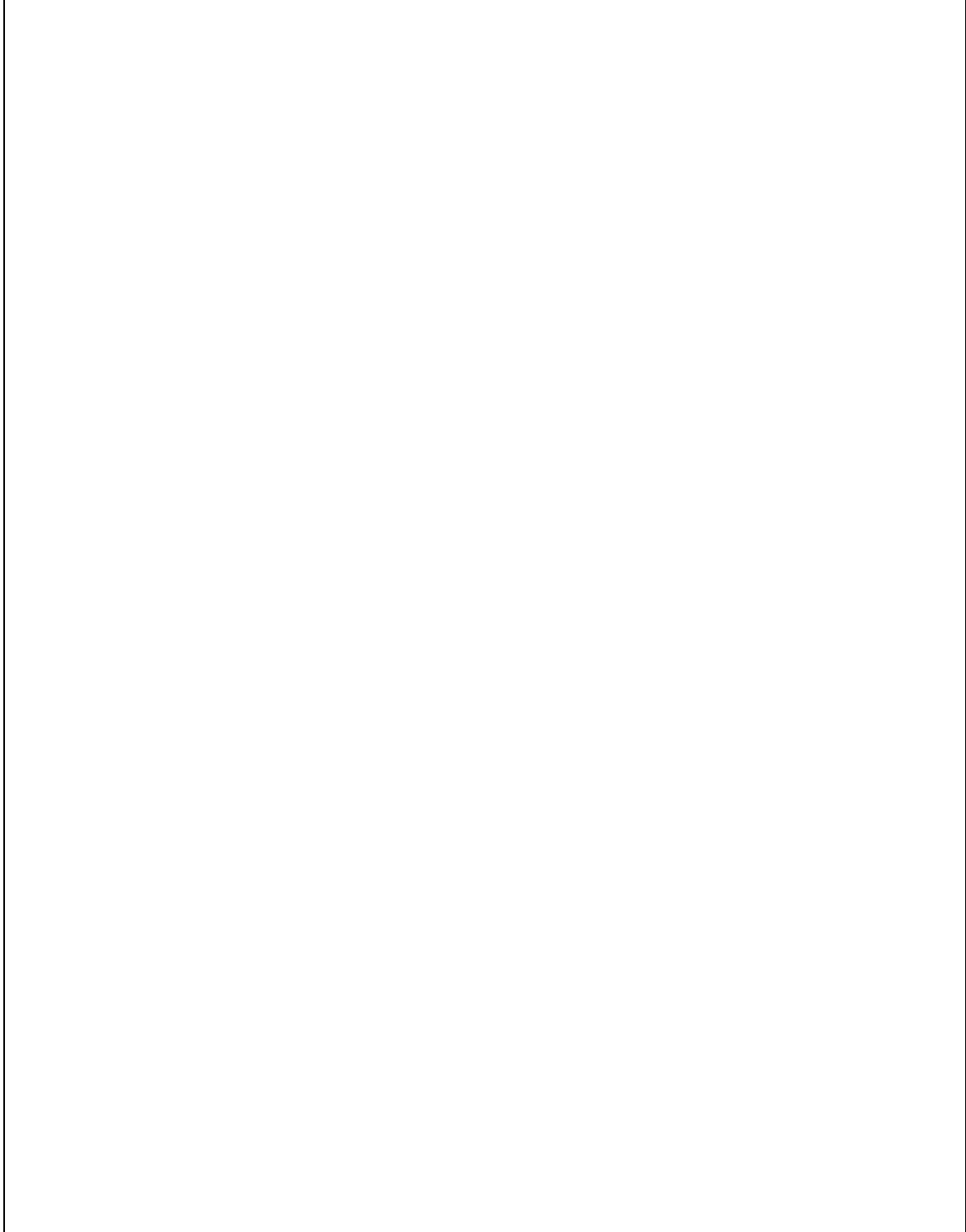


Schéma de la cour 2
Durant les récréations

Horaire : de _____ à _____

Ratio : _____ adultes / _____ élèves

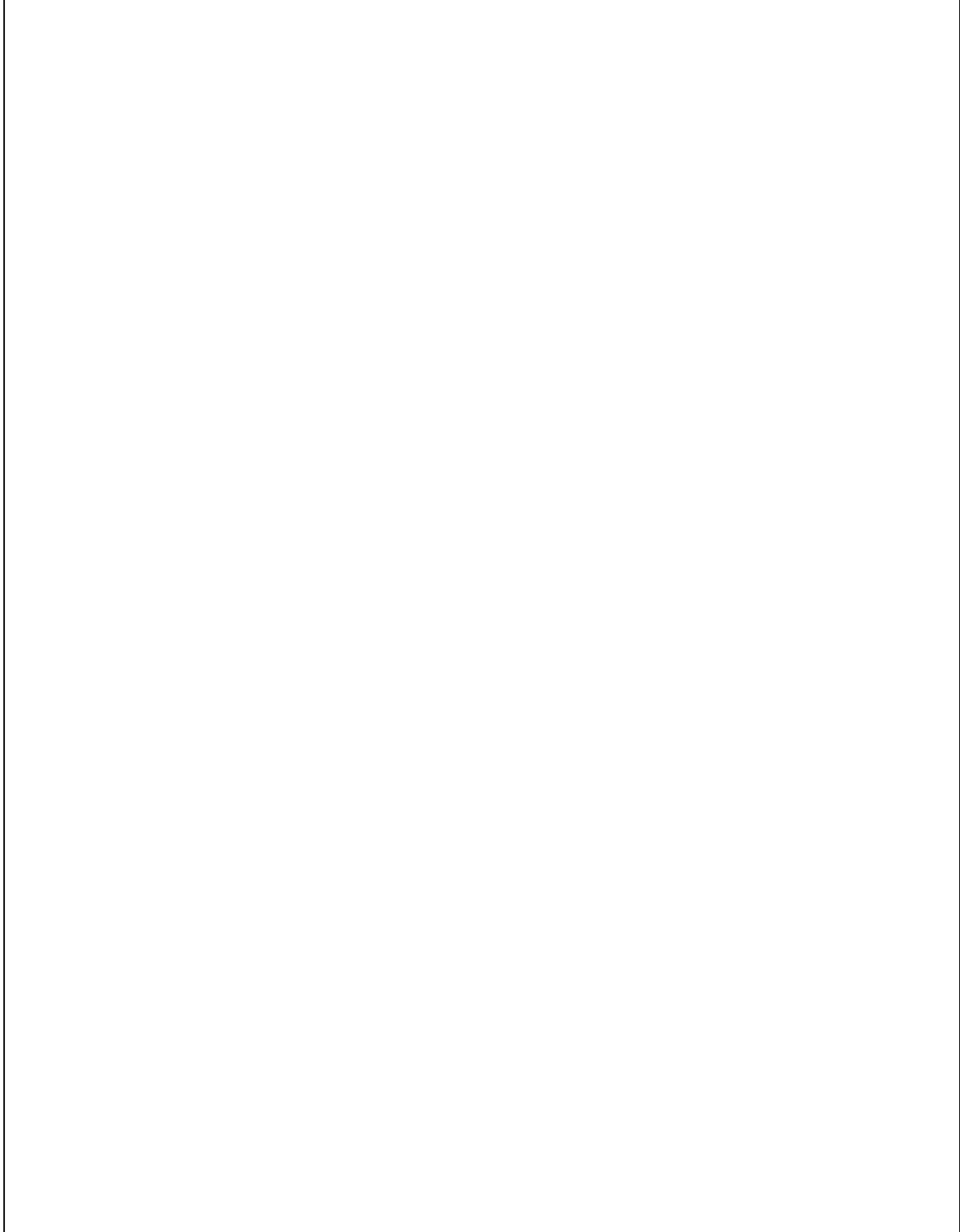
A large empty rectangular box with a thin black border, intended for drawing a court layout during recess. The box is currently blank.

Schéma de la cour 3

Durant l'heure du dîner

Horaire : de _____ à _____

Ratio : _____ adultes / _____ élèves

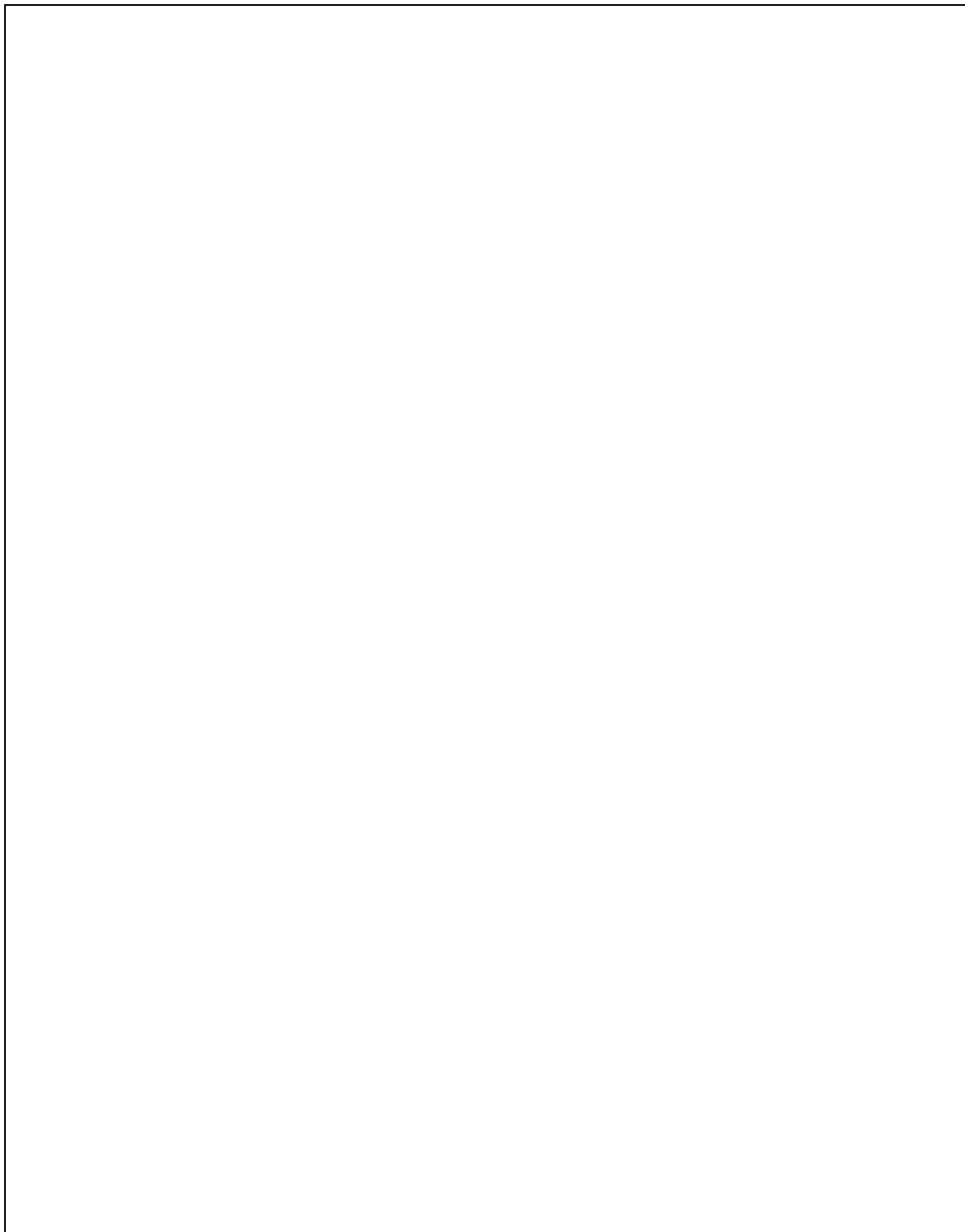


Schéma de la cour 4

L'entrée du dîner

Horaire : de _____ à _____

Ratio : _____ adultes / _____ élèves

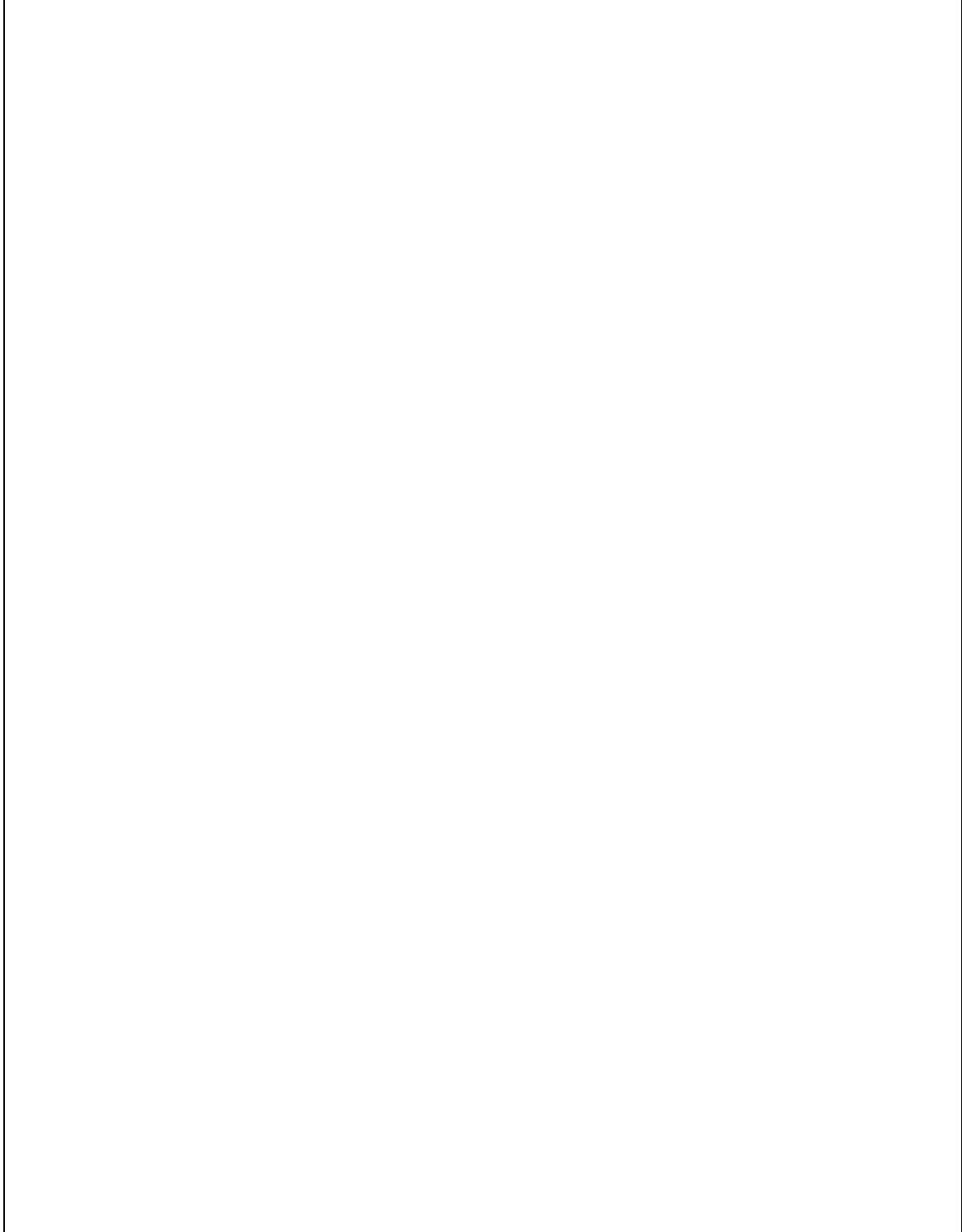
A large empty rectangular box with a thin black border, intended for drawing a floor plan or diagram of the courtyard layout.

Schéma de la cour 5

La sortie des classes

Horaire : de _____ à _____

Ratio : _____ adultes / _____ élèves

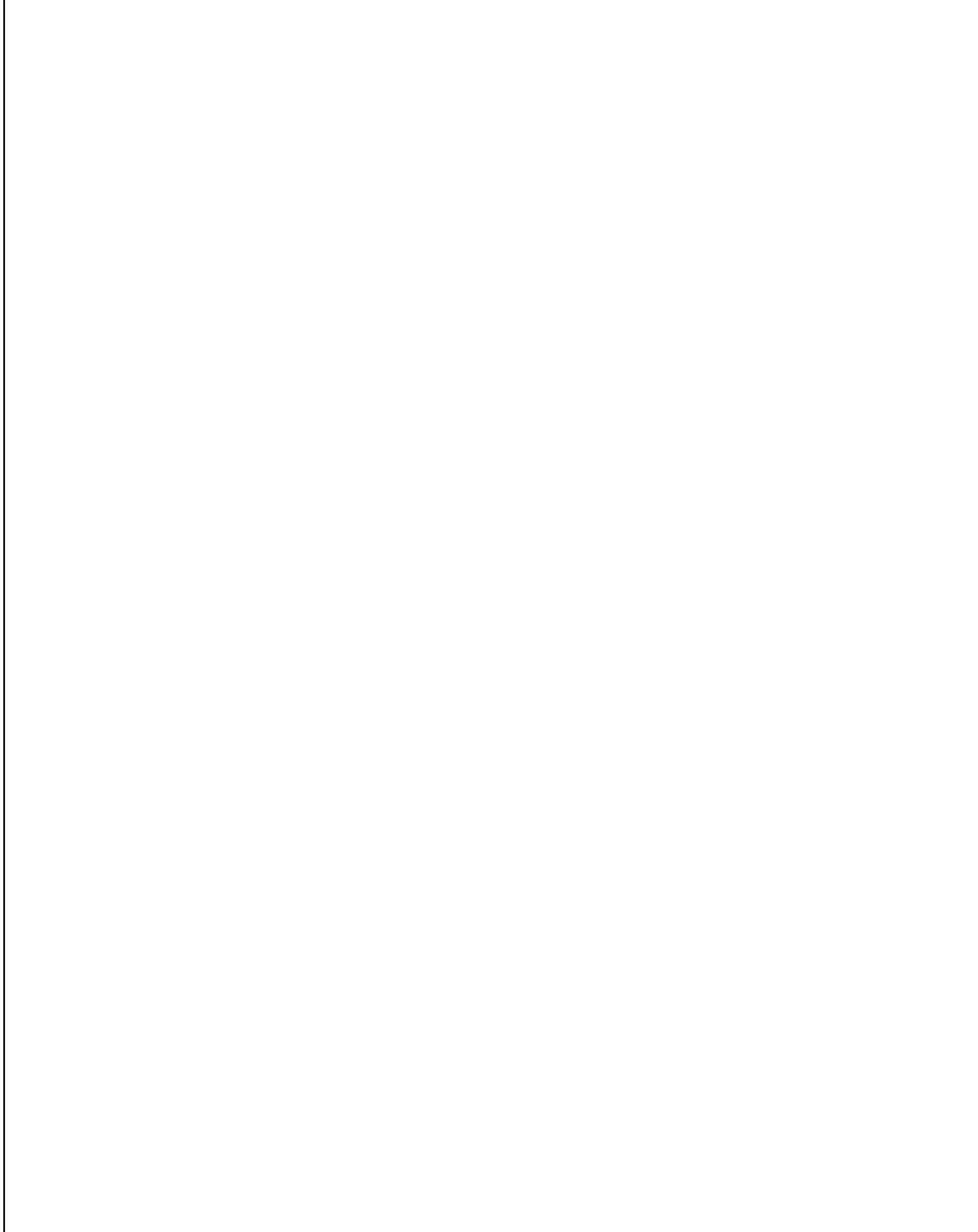
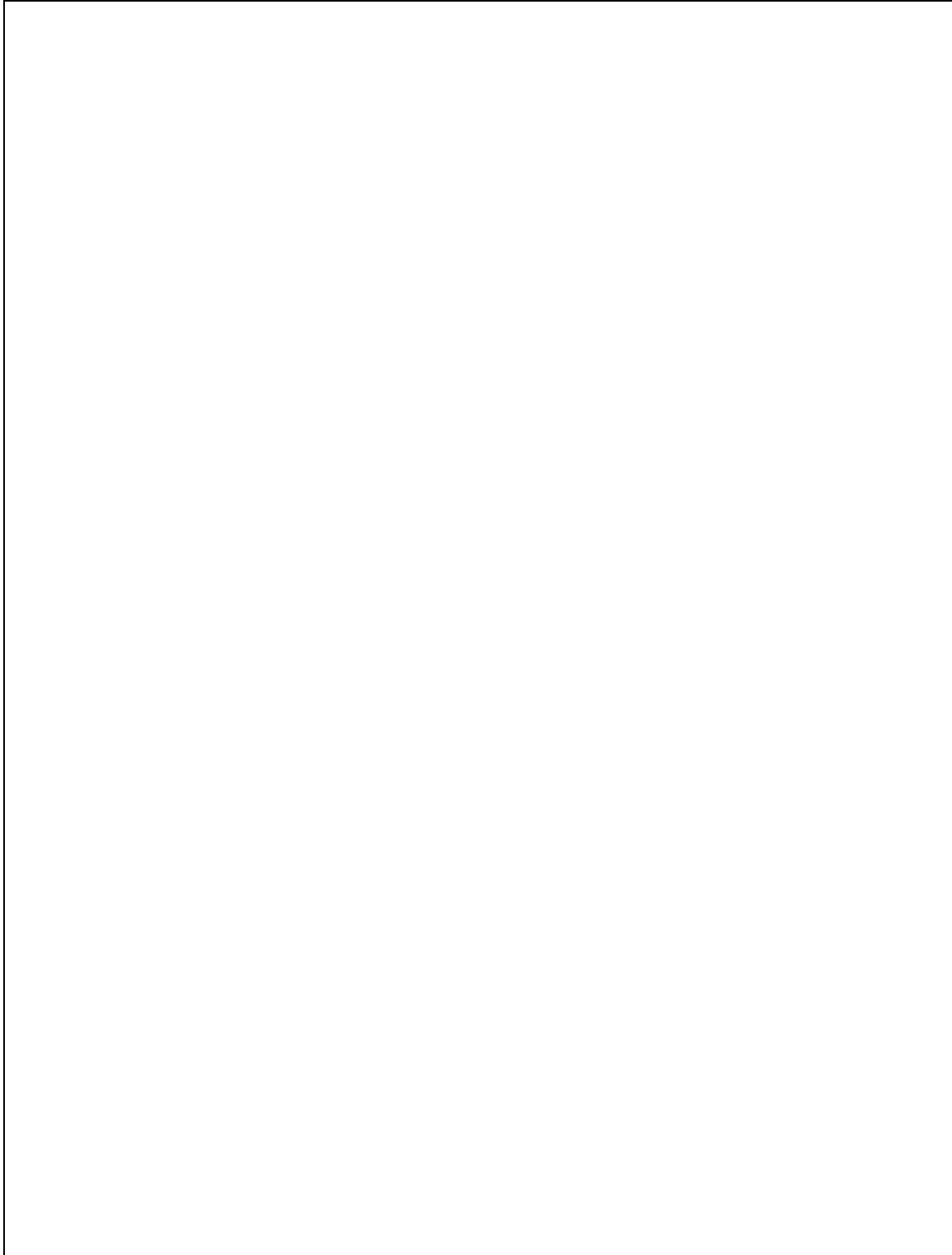


Schéma de la cour 6
L'après-midi après les cours

Horaire : de _____ à _____

Ratio : _____ adultes / _____ élèves

A large empty rectangular box with a thin black border, intended for drawing a court layout. The box is currently blank.

Annexe 2

Outil de planification de la surveillance durant les transitions formelles

Planification de la surveillance durant les transitions formelles
Aspects à prévoir

Les casiers des élèves

Qui?

Comment?

Les toilettes des garçons

Qui?

Comment?

Les toilettes des filles

Qui?

Comment?

Les corridors

Qui?

Comment?

Les escaliers

Qui?

Comment?

Autre : _____

Qui?

Comment?

Annexe 3

Outil de planification de la surveillance durant les heures de cours

Planification de la surveillance durant les heures de cours
Aspects à prévoir

Les casiers des élèves

Qui?

Comment?

Les toilettes des garçons

Qui?

Comment?

Les toilettes des filles

Qui?

Comment?

Les corridors

Qui?

Comment?

Les escaliers

Qui?

Comment?

Autre : _____

Qui?

Comment?

Annexe 4

Questionnaire pour l'analyse de la surveillance - écoles primaires -

Questionnaire pour l'analyse de la surveillance - écoles primaires -

École : _____

L'IMPORTANT D'UN PLAN DE SURVEILLANCE

Le plan de surveillance a un effet direct sur le **climat de sécurité** de l'école. Il contribue également à la **qualité du climat relationnel** de l'école en assurant le respect des valeurs prônées par le projet éducatif. En contribuant au développement d'un sentiment de sécurité et en améliorant la qualité du climat relationnel, le plan de surveillance agit sur le **sentiment d'appartenance**.

En répondant aux questions qui suivent, vous nous aiderez à mieux comprendre la perception que les adultes de l'école ont du niveau de sécurité des différents lieux de l'école et des risques de victimisation.

Le questionnaire est divisé en quatre blocs :

1. Supervision du terrain de l'école ;
2. Supervision des **lieux à l'intérieur** de l'école durant les périodes **d'accueil et de déplacements** ;
3. Supervision des **lieux à l'intérieur** de l'école durant les **périodes de cours** ;
4. Stratégies de surveillance de l'école.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Indiquez votre corps d'emploi (catégorie d'employé)

Enseignant	Membre de la direction	Professionnel non enseignant	Personnel de soutien	Service de garde
A	B	C	D	E

À quel cycle travaillez-vous ?

Préscolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	Autres
A	B	C	D	E

Comment évaluez-vous votre connaissance de cette école ?

Très bonne connaissance de cette école	Bonne connaissance de cette école	Plus ou moins bonne connaissance de cette école	Je n'ai pas une bonne connaissance de cette école
A	B	C	D

SUPERVISION DES DIFFÉRENTS LIEUX DE L'ÉCOLE

BLOC 1

1. Gestion de la cour d'école

Quand vous pensez au niveau de sécurité de votre école, que diriez-vous de **la supervision** et de la **gestion** de la cour d'école?

Satisfaisant

À améliorer

1.1	À l'entrée du matin <i>(surveillance sur la cour, prise de rang et entrée dans l'école)</i> Horaire ; _____ à _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :			
1.2	Durant les récréations <i>(surveillance sur la cour, prise de rang et entrée dans l'école)</i> Horaire ; _____ à _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :			
1.3	Durant l'heure du dîner <i>(surveillance sur la cour)</i> Horaire ; _____ à _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :			
1.4	À l'entrée du dîner <i>(surveillance sur la cour, prise de rang et entrée dans l'école)</i> Horaire ; _____ à _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :			

1. Gestion de la cour d'école (suite)

Quand vous pensez au niveau de sécurité de votre école, que diriez-vous de **la supervision** et de **la gestion** de la cour d'école? (suite)

Satisfaisant

À améliorer

1.5 À la sortie des classes (à l'heure du dîner et à 15h10)	Horaire ; _____ à _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :			
1.6 L'après-midi après les cours (après 15h10)	Horaire ; _____ à _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :			

BLOC 2

2. La supervision des lieux à l'intérieur de l'école

2.1 Quand vous pensez au niveau de sécurité de votre école, que diriez-vous de **la surveillance** et de **la gestion** de ces lieux **durant les périodes d'accueil et de déplacements** ; (c'est-à-dire entre deux cours; au départ des élèves pour la récréation, pour l'heure du dîner, etc.) ?

Satisfaisant

À améliorer

2.1.1 Les casiers des élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		

BLOC 2 (suite)

2. La supervision des lieux à l'intérieur de l'école (suite)

2.1 Quand vous pensez au niveau de sécurité de votre école, que diriez-vous de **la surveillance** et de **la gestion** de ces lieux **durant les périodes d'accueil et de déplacements ? (suite)**

Satisfaisant	À améliorer
--------------	-------------

2.1.2 Les toilettes des garçons	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.1.3 Les toilettes des filles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.1.4 Les corridors	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.1.5 Les escaliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.1.6 Autre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		

BLOC 2 (suite)

2. La supervision des lieux à l'intérieur de l'école (suite)

2.2 Quand vous pensez au niveau de sécurité de votre école, que diriez-vous de **la surveillance** et de **la gestion** de ces lieux durant les heures de cours ?

Satisfaisant

À améliorer

2.2.1 Les casiers des élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.2.2 Les toilettes des garçons	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.2.3 Les toilettes des filles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.2.4 Les corridors	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.2.5 Les escaliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.2.6 Autre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		

BLOC 3

3. La supervision des lieux à l'intérieur de l'école

Quand vous pensez au niveau de sécurité de votre école, que diriez-vous ...

Satisfaisant	À améliorer
--------------	-------------

3.1 du nombre de postes de surveillance durant les moments libres dans la cour d'école ?		
Entrée du matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récréations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heure du dîner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avant l'entrée du dîner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entrée du dîner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sortie des classes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Après-midi après les heures de cours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
3.2 de la définition du rôle de surveillant ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		

BLOC 3 (suite)

3. La supervision des lieux à l'intérieur de l'école (suite)

Quand vous pensez au niveau de sécurité de votre école, que diriez-vous ...
(suite)

Satisfaisant

À améliorer

3.3 de la stratégie utilisée actuellement par les adultes pour superviser les lieux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
3.4 des procédures d'intervention cohérente avec le système d'encadrement de l'école ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
3.5 du système de communication en cas d'urgence ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		

BLOC 4

4. Parmi ces moments de la journée, lequel est celui où vous observez le plus de violence verbale ou physique ? Cochez le numéro approprié.

4.1 L'heure du dîner	<input type="checkbox"/>
4.2 Les moments transitoires (15 minutes avant et après les heures de classe)	<input type="checkbox"/>
4.3 Les récréations	<input type="checkbox"/>
4.4 Autre moment : (spécifiez) _____	<input type="checkbox"/>

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

Annexe 5

Questionnaire pour l'analyse de la surveillance - écoles secondaires -

Questionnaire pour l'analyse de la surveillance - écoles secondaires -

École : _____

L'IMPORTANT D'UN PLAN DE SURVEILLANCE

Le plan de surveillance a un effet direct sur le **climat de sécurité** de l'école. Il contribue également à la **qualité du climat relationnel** de l'école en assurant le respect des valeurs prônées par le projet éducatif. En contribuant au développement d'un sentiment de sécurité et en améliorant la qualité du climat relationnel, le plan de surveillance agit sur le **sentiment d'appartenance**.

En répondant aux questions qui suivent, vous nous aiderez à mieux comprendre la perception que les adultes de l'école ont du niveau de sécurité des différents lieux de l'école et des risques de victimisation.

Le questionnaire est divisé en quatre blocs :

1. supervision du terrain de l'école ;
2. supervision des **lieux à l'intérieur** de l'école durant les périodes **d'accueil et de déplacements** ;
3. supervision des **lieux à l'intérieur** de l'école durant les **périodes de cours** ;
4. stratégies de surveillance de l'école.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Indiquez votre corps d'emploi (catégorie d'employé)

Enseignant	Membre de la direction	Professionnel non enseignant	Personnel de soutien	Autre :
A	B	C	D	E

À quel(s) niveau(x) travaillez-vous ?

Secondaire 1	Secondaire 2	Secondaire 3	Secondaire 4	Secondaire 5	Autre :
A	B	C	D	E	F

Comment évaluez-vous votre connaissance de cette école ?

Très bonne connaissance de cette école	Bonne connaissance de cette école	Plus ou moins bonne connaissance de cette école	Je n'ai pas une bonne connaissance de cette école
A	B	C	D

SUPERVISION DES DIFFÉRENTS LIEUX DE L'ÉCOLE

BLOC 1

1. Supervision du terrain de l'école

Quand vous pensez au niveau de sécurité de votre école, que diriez-vous de **la supervision** et de la **gestion** du terrain de l'école?

Satisfaisant

À améliorer

1.1 À l'entrée du matin dans l'école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
1.2 Durant la récréation sur le parvis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
1.3 Durant l'heure du dîner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
1.4 À l'entrée du dîner dans l'école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
1.5 À la sortie des classes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		

BLOC 2

2. Supervision des lieux à l'intérieur de l'école

Quand vous pensez au niveau de sécurité de votre école, que diriez-vous de la **surveillance** et de la **gestion** de ces lieux **durant les périodes d'accueil et de déplacements** (c'est-à-dire entre deux cours; au départ des élèves pour la récréation, pour l'heure du dîner, etc.) ?

Satisfaisant

À améliorer

2.1 Les vestiaires des élèves du 1^{er} cycle et de l'adaptation scolaire (sous-sol)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.2 Les vestiaires des élèves du 2^e cycle (rez-de-chaussée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.3 Les vestiaires des élèves dans les gymnases	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.4 Les toilettes des garçons au sous-sol dans les vestiaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.5 Les toilettes des filles au sous-sol dans les vestiaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		

BLOC 2 (suite)

2. Supervision des lieux à l'intérieur de l'école (suite)

Quand vous pensez au niveau de sécurité de votre école, que diriez-vous de la **surveillance** et de la **gestion** de ces lieux **durant les périodes d'accueil et de déplacements** (c'est-à-dire entre deux cours; au départ des élèves pour la récréation, pour l'heure du dîner, etc.) ? **(suite)**

Satisfaisant

À améliorer

2.6 Les toilettes des garçons au rez-de-chaussée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.7 Les toilettes des filles au rez-de-chaussée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.8 Les corridors	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.9 Les escaliers (au besoin, spécifier la cage d'escalier concernée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
2.10 Autres commentaires sur la supervision des lieux à l'intérieur de l'école durant les périodes d'accueil et de déplacements		

BLOC 3

3. Supervision des lieux à l'intérieur de l'école durant les périodes de cours

Quand vous pensez au niveau de sécurité de votre école, que diriez-vous de **la surveillance** et de **la gestion** de ces lieux **durant les périodes de cours** ?

Satisfaisant

À améliorer

3.1 Les vestiaires des élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
3.2 Les toilettes des élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
3.3 Les corridors	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
3.4 Les escaliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
3.5 Autre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		

BLOC 4

4. Stratégies de surveillance de l'école

Quand vous pensez au niveau de sécurité de votre école, que diriez-vous ...

Satisfaisant	À améliorer
--------------	-------------

4.1 du nombre de postes de surveillance durant les périodes d'accueil et de déplacements ?		
Entrée du matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récréation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heure du dîner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entrée du dîner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sortie des classes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
4.2. de la compréhension du rôle de surveillance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
4.3. des stratégies utilisées actuellement par les adultes pour superviser les lieux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
4.4. des procédures d'intervention lors des situations de conflit ou de violence ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		
4.5. du système de communication en cas d'urgence ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suggestions pour améliorer la situation :		

Merci de votre collaboration

